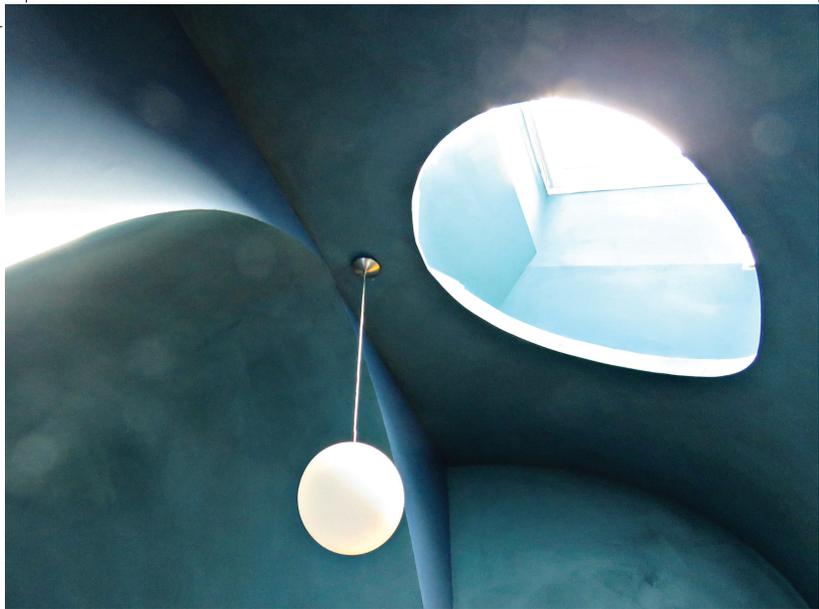


# Inaugurations : école, cantine, garderie et logements

N° 62  
Décembre 2024

# Ventavon INFO





# Mot du maire

**Chers Ventavonnais,**

L'évènement tant attendu a pu finalement se réaliser le 6 septembre 2024. Il s'agissait bien sûr, de l'inauguration de la nouvelle école, de la cantine, de la garderie et des quatre logements neufs.

La population de Ventavon était invitée ainsi que différentes personnalités représentantes de l'Etat, de la Région Sud PACA, du Département des Hautes-Alpes, de l'Académie, la nouvelle députée, le sénateur, le président de la CCSB, les élus et maires du RPI et des communes avoisinantes, les maîtres d'oeuvre, les entreprises et les élèves de l'école accompagnés de leur institutrice et du personnel intervenant de l'Education nationale.

Après les discours officiels, le ruban a été coupé symbolisant ainsi l'ouverture officielle de la nouvelle école. La visite des locaux a permis au public de se rendre compte de l'aménagement intérieur et de la clarté des salles de cours dûe principalement aux grandes baies vitrées avec vue du côté Nord sur la montagne des Selles et du côté Sud sur le village. Les couleurs vives de la peinture des murs passant du jaune, orange au bleu ciel ont été appréciées et qualifiées d'originales. Le tableau numérique déjà utilisé depuis quelques années avait été changé pour l'occasion et certains élus ont pu commenter par écrit leur appréciation.

Voilà un bon investissement subventionné par l'Etat, la Région et le Département qui fait déjà le contentement des enfants, de leur institutrice et du personnel communal.

La réhabilitation de 4 logements communaux dans le bâtiment mitoyen devrait également attirer de nouveaux arrivants au vu de leurs emplacements.

La salle du conseil et des mariages qui se trouve désormais dans l'ancienne école est terminée et une nouvelle Marianne a été installée.

Il ne reste plus qu'à aménager et installer quelques éléments de plomberie et d'électricité dans l'espace qui était réservé à l'ancienne cantine et garderie. Cette dernière est désormais transformée en différentes pièces : bureaux pour les adjoints et conseillers, salle d'archives, salle informatique dédiée à l'enregistrement des caméras de vidéoprotection, toilettes et salle de repos des employés.

L'installation d'une deuxième chaudière à pellets dans l'ancien local technique est également à l'étude et permettra de chauffer les 5 appartements situés au-dessus des locaux de la mairie équipés actuellement par des convecteurs électriques. Elle permettra également en la jumelant à celle nouvellement installée d'avoir une chaudière de secours en cas de panne.

Le conseil municipal se réjouit de la fin de ces gros travaux qui ont demandé beaucoup d'investissement pas seulement financier mais aussi au niveau de l'étude et du suivi des travaux. Merci à tous ceux qui ont oeuvré pour cette réussite.

D'autres chantiers nous attendent et nous vous en faisons part dans ce numéro.

Bonnes fêtes de fin d'année et à bientôt pour la présentation des vœux du conseil municipal, le 10 novembre 2025 à 18 heures à l'ELM de Valenty.

**Juan Moreno**



## Ventavon INFO n°62

**Décembre 2024**

Bulletin semestriel

**- Directeur de publication**

Juan Moreno, Maire  
70 place de la mairie  
05300 Ventavon  
Tel. bureau : 04 92 66 40 54  
mairie@ventavon.fr

**- Rédaction et PAO**

Denis Buffet  
1335 chemin des Blaches  
05300 Ventavon  
Tel. : 07 81 41 97 03  
denisbuffet@gmail.com

**- Imprimerie de Hte-Provence**

04700 La Brillanne

**- Dépôt Légal**

N° 95-21

© Mairie de Ventavon 2024

**Site internet : ventavon.fr**

## Sommaire

- 2 Inauguration
- 3 Urbanisme  
Personnel
- 4 Eau et assainissement
- 5 Cimetière  
Objets inscrits MH  
Vidéoprotection
- 6 Fibre - 4G
- 7 Le Club et l'école
- 8 et 9 Ecole neuve - ELA
- 10 ACM
- 11 Evidanse - VVD
- 12 API - Bibliothèque - Gym Plaisir
- 13 Escalade - Affouage
- 14 SAB  
Partenariat SAB-MFR  
Fin d'extraction d'une tranche
- 16 La résistance 1943-1944
- 22 Etat civil
- 3C A coeur ou à raison  
Blandine et Frédéric
- 4C Retrospective des travaux

### Heures d'ouverture du secrétariat

LUNDI	Fermé	14-17h
MARDI	Fermé	14-17h
MERCREDI	Fermé	14-17h
JEUDI	Fermé	14-17h
VENDREDI	8-12h	Fermé

**Tél : 04 92 66 40 54**

Fax : 04 92 66 47 02

### MAIRIE de VENTAVON

**Permanence du maire de Ventavon**

Tous les vendredis matins de 8 heures à 12 heures,  
sur rendez-vous, en téléphonant au 04 92 66 40 54

**Permanence des adjoints :**

Tous les mardis de 18 h à 19 h

**E-mail : mairie@ventavon.fr**



# INAUGURATION 6 septembre 2024



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Opération soutenue par l'Etat

DETR 2020 - **364 714,56 €**

DSIL 2021 - **169 609,46 €**

**RÉGION  
SUD**

PROVENCE  
ALPES  
CÔTE D'AZUR



Opération soutenue par la Région

Provence Alpes Côte d'Azur

FRAT 2020 - **200 000 €**

Chaudière bois - **20 356 €**

**V  
E  
N  
T  
A  
V  
O  
N**



**Hautes-Alpes**  
le département

Opération soutenue par le Conseil Départemental des Hautes-Alpes

Ecole - **100 000 €**

Ecole et restructuration ancien hôtel - **390 549 €**

CPR bois Energies-ADEME - **13 153 €**



**Quatre appartements,  
école, cantine, garderie**



# Urbanisme

## Appartements communaux en gestion locative

Buech Durance Immobilier  
70 impasse Saint-Abdon 05130 Tallard  
04 92 54 32 77

### Redevance pour isolation extérieure

L'occupation ou l'utilisation privative du domaine public pour l'installation d'isolation par l'extérieur donne lieu au paiement d'une redevance. Celle-ci concerne notamment les propriétaires de maison du village qui désireraient empiéter sur la voie publique pour réaliser une isolation par l'extérieur

Le conseil municipal a fixé celle-ci à 100 €/m<sup>2</sup> d'emprise au sol (épaisseur x longueur).

Se renseigner en mairie avant d'entreprendre les travaux.

### Service instructeur « ADS » de la CCSB

La commune de Ventavon renouvelle la convention relative au service instructeur de la CCSB « Autorisation du Droit du Sol (ADS) » qui arrivera à échéance le 31/12/2024.

Cette convention a pour objet de définir les modalités de travail en commun entre le maire de Ventavon, autorité compétente pour délivrer les autorisations d'urbanisme, et le service instructeur de la CCSB.

Les demandes d'actes d'urbanisme sont gratuits pour les demandeurs et sont à la charge de notre commune pour 75%, la CCSB prenant le reste à charge.

La part de la commune représente pour un certificat d'urbanisme A : 36 €, un certificat d'urbanisme B : 108 €, un permis de construire : 180 €, un permis d'aménager : 270 €, une déclaration préalable : 126 €, un permis de démolir : 144 €, une autorisation de travaux : 126 €, une demande de prorogation ou une demande de retrait ou un transfert : 10 €.

### Service commun pour instruction des demandes de « publicité extérieure »

La convention entre la CCSB et les communes membres fixe les modalités techniques et financières de fonctionnement du service commun « Publicité extérieure » assurés par l'ADS.

Les modalités de financement de ce service sont les mêmes que celle du service commun « ADS » : la CCSB prend à sa charge 25% et la commune 75%.

### Fontaines du village

**La fontaine Nord** sera dotée prochainement d'un robinet poussoir pour l'eau potable, par contre le bec verseur initial sera alimenté en continu avec de l'eau d'aspersion (non potable) du 15 avril au 15 octobre.

Le bassin Nord du lavoir sera alimenté également avec de l'eau d'aspersion et protégé avec une grille suivant la réglementation.

**La fontaine de la rue du même nom et celle du château** sont toujours alimentées par de l'eau potable.

**Le lavoir Sud** : un projet de rénovation est à l'étude, en ce qui concerne les murs, le toit, l'obtention d'un bassin en pierre de taille et l'aménagement paysager. La participation des élèves de la MFR à sa réalisation est également à l'étude.

# Personnel

## Offre de recrutement

pour le service technique  
de la Commune de Ventavon

### Agent technique

titulaire ou contractuel

Poste à pourvoir : le 1<sup>er</sup> mars 2025

#### Description du poste :

Agent des interventions techniques polyvalent  
en milieu rural chargé de :

- relève des compteurs d'eau ;
- suivi et maintenance des réseaux deau et d'assainissement ;
- entretien de la station d'épuration ;
- suivi et entretien des bâtiments communaux et infrastructures ;
- organisation, maintenance et entretien des espaces verts et voiries ;
- organisation réglementaire des chantiers ;
- entretien des matériels et véhicules ;
- aide à l'organisation de manifestations ;
- suivi des stocks et inventaires ;
- archivage des documents techniques ;
- suivi des bons de commande.

Expérience souhaitée dans ces domaines

Permis B obligatoire

Rémunération statutaire -  
régime indemnitaire et tickets restaurant.

Candidature avec CV à adresser soit par mail à : [mairie@ventavon.fr](mailto:mairie@ventavon.fr) ou par courrier à : mairie de Ventavon  
70 place de la mairie 0530 Ventavon

**Renseignements au 04 92 66 40 66**

### Fin de contrat pour Marina Martin

Le CDD d'un an octroyé à Marina Martin, agente technique, le 1/03/2024 se termine en 2025.

Marina ne désirant pas renouveler son contrat, le poste est donc vacant et fait l'objet d'une offre de recrutement (ci-dessus).

### Réduction horaire de mise à disposition de Corinne Gontard

La CCSB réorganise les horaires et réduit la mise à sa disposition de Corinne Gontard, postière, de 1h30. Cette réduction sera compensée par la commune par des heures de secrétariat.

L'agence postale intercommunale de Ventavon est donc ouverte le lundi, mercredi et vendredi de 8h à 12h.

### Mise à disposition de services techniques et de secrétariat de la CCSB

La convention de mise à disposition de services techniques et de secrétariat de la CCSB arrivant à échéance le 31/12/2024, il convient de la renouveler pour une durée de trois ans. Le tarif est de 27 €/h pour le secrétariat et 33 €/h pour les services techniques (coût salarial et frais de fonctionnement du service de la CCSB).

# Eau et Assainissement

## Réseau surpressé d'eau potable du Haut-Villard

La partie du réseau surpressé d'eau potable du Haut du Villard qui est encore en PVC va être renouvelée car elle est à l'origine de nombreuses fuites d'eau à cause de cassures à répétition liées à la fois à l'âge et à la fragilité de ses canalisations qui ne sont plus adaptées à la pression à laquelle elles sont soumises.

Ce sera 1500 m de canalisations en PVC 90 et 800 m en PVC 50 à renouveler par des canalisations en PEHD (*polyéthylène haute densité*).

La commune va profiter de ce chantier pour également restructurer le réseau qu'elle va renouveler : le tracé du nouveau réseau sera totalement différent de l'ancien et beaucoup plus pertinent et adapté pour mieux desservir en eau potable toutes les habitations et exploitations anciennes et nouvelles du secteur concerné.

## Réseau d'assainissement secteur Nord et micro station d'épuration

Le réseau de canalisation d'assainissement à réaliser devrait continuer celui déjà effectué le long de la route du Villard et rejoindre une microstation d'épuration 100 EH (*Equivalent-Habitant*) qui sera installée entre la piste DFCI et le pont traversant le torrent du Beynon sous le village.

### **Systeme d'une microstation d'épuration**

L'épuration des eaux se fait dans une cuve unique. La suppression des étapes de transferts, pour l'alimentation des eaux usées et le retour des boues, réduit considérablement la consommation d'énergie et prolonge la vie du système :

**Traitement des eaux usées :** les eaux usées arrivent directement dans la chambre de traitement. L'aération de l'ensemble de la chambre conduit à un traitement biologique immédiat. Les microorganismes présents sont activés dès le début du processus.

**Décantation des eaux traitées :** la phase de décantation débute à l'arrêt de l'aération. Les boues activées se déposent alors progressivement au fond de la cuve et laissent place à une zone clarifiée dans la partie supérieure de la cuve.

**Evacuation des eaux clarifiées :** les eaux claires sont évacuées de la micro-station et la phase de traitement peut recommencer. Un cycle se produit 2 fois par jour.

L'étanchéité, la propreté et la stabilité de l'ensemble de l'installation seront vérifiées tous les trois mois.

L'entretien de l'ensemble de l'installation sera effectué tous les ans (y compris vidange et nettoyage de la cuve).

Aucune fermentation possible et aucun gaz malodorant ne seront générés par le système.

## Financement et entreprises retenues

Ce projet initié depuis quelques années va pouvoir enfin se concrétiser.

En effet, les subventions nous ont été accordées et nous avons retenu les entreprises citées ci-dessous, suite à un appel d'offres.

### **Subventions accordées**

- **DETR** (dotation d'équipement des territoires ruraux - Etat) : 264 539,50 €
- **Département 05** : 257 994,80 €
- **Agence de l'eau :**
  - \* eau potable : 107 307 €
  - \* station d'épuration : 50 868 €
  - \* réseau nord : 228 816 €

### **Marchés**

- **Mission de maîtrise d'oeuvre :** MG CONCEPT Ingénierie
  - \* réseaux assainissement Nord 39 418,97 € HT
  - \* travaux réseau eau potable 15 675 € HT.
- **Réseaux :** Entreprise POLDER pour le lot n°1 pour un montant de 959 875 € HT.
- **Revêtement :** Entreprise Routière du Midi pour le lot n°2 pour un montant de 149 845,40 € HT.





## Résultats des mesures d'exposition aux champs électromagnétiques



Dans le cadre de la création et de la mise en service du nouveau relais de téléphonie mobile situé sur et dans le beffroi, la mairie de Ventavon s'était engagée auprès de la population du coeur du village de faire faire des mesures d'exposition aux champs électromagnétiques avant et après la mise en service du nouveau relais.

C'est désormais chose faite.

En effet, la mairie de Ventavon a demandé à l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR) de faire réaliser par un laboratoire indépendant 2 séries de mesures à 15 endroits différents sur 4 zones du coeur du village proches et autour du beffroi : la Place du Prieuré, la Rue Closonne, la Place Philippe Bourg et la Place du Château.

Ces 2 séries de mesures ont été réalisées par le laboratoire EXEM : le 26 avril 2023 pour faire un point zéro de situation avant la mise en service du relais et le 28 août 2024 pour faire un point de situation après la mise en service du relais qui a eu lieu en mai 2023.

Pour bien comprendre et interpréter les résultats de ces 2 séries de mesures, un rappel de la réglementation en vigueur ainsi que plusieurs définitions sont nécessaires.

En fait, le résultat de l'évaluation globale de l'exposition sur chacune des 4 zones déterminées est donné sous la forme d'un Niveau Global d'Exposition (NGE) exprimée en V/m.

Un Niveau Global d'Exposition est le résultat de la mesure des champs électromagnétiques émis globalement par l'ensemble des installations environnant le point de mesure, visibles ou non, qui sont en fonctionnement au moment de la mesure.

La conformité d'un Niveau Global d'Exposition aux champs électromagnétiques dans la bande 100kHz-6GHz vis-à-vis du décret n°2002-775 du 3 mai 2002 est obtenue et déclarée lorsque la valeur est inférieure à 6V/m.

Le tableau de synthèse des résultats, ci-après, montre clairement que les 4 zones de mesures ont toutes des valeurs de Niveau Global d'Exposition très largement inférieures à la valeur limite de 6V/m : elles sont donc toutes déclarées conformes à la réglementation en vigueur (décret du 3 mai 2002).

Le détail des résultats de l'ensemble des mesures qui ont été réalisées est consultable sur demande au siège de la mairie.

La mairie peut également transmettre à l'ANFR toute demande de mesure complémentaire qui lui sera adressée par écrit par un habitant (pour des mesures à faire à l'extérieur ou à l'intérieur d'un bâtiment).

ZONES DE MESURES	NGE mesuré AVANT mise en service du relais (26 avril 2023)	NGE mesuré APRES mise en service du relais (28 août 2024)
Place du Prieuré	0,15 V/M	0,62 V/M
Rue Clausonne	0,15 V/M	0,25 V/M
Place Philippe Bourg	0,15 V/M	0,53 V/M
Place du Château	0,15 V/M	1,05 V/M

## Incident sur la RD 21 Coupure des télécoms

**Jeudi 31 octobre** vers 17h30, sur la D21 sous le village, un camion accroche les faisceaux de câbles cuivre et fibre de téléphonie qui alimentent la quasi-totalité du village. Les deux poteaux où se trouvaient accrochés ces faisceaux de câbles sont entraînés et se cassent en deux.

Par rapport au danger que cela représentait, le maire réclame un dépannage d'urgence auprès d'Orange.

**Le vendredi 1<sup>er</sup> novembre**, la zone est sécurisée par le service des routes du Département (cônes, rubalise...). Les faisceaux de câbles cuivre et fibre qui étaient au sol sur la D21 ont bizarrement tous été coupés alors qu'ils n'étaient pas endommagés privant ainsi quasiment toute la commune d'internet, de téléphonie fixe mais également de téléphonie mobile (puisque le faisceau de fibre qui alimente le tout nouveau relais de téléphonie mobile du beffroi figurait parmi ceux qui ont été coupés).

**Le samedi 2 novembre et le dimanche 3 novembre**, le maire réitère ses appels auprès du directeur Orange sans succès. Aucune réponse.

**Le lundi 4 novembre**, dès 9h00 du matin, 2 équipes d'Orange et CIRCET sont venues réparer provisoirement le faisceau fibre (exploité par Orange) alimentant le relais de téléphonie mobile du beffroi et tous les faisceaux de câbles cuivre sectionnés. Il ne restait plus que les faisceaux fibre optique à réparer !

Le lundi après-midi, la mairie appelle le Directeur de Projet AMEL SUD de XpFibre. Malheureusement la politique de dépannage de XpFibre est d'éviter de faire des réparations provisoires surtout quand il y a beaucoup de soudures à effectuer comme c'était le cas pour cet incident (environ 1000 soudures à faire !) et donc XpFibre attendait en fait qu'Orange remplace les 2 poteaux télécom cassés lors du sinistre pour déclencher leur réparation définitive.

**Le mardi 5 novembre**, à force d'insister, XpFibre a donc finalement décidé et demandé, à Azur Connect Technologies d'intervenir au plus vite afin de procéder à une réparation provisoire.

Mais ce n'est finalement que le **jeudi 7 novembre** que 2 équipes d'Azur Connect Technologies sont intervenues pour rétablir de manière provisoire toutes les nombreuses liaisons fibres coupées.

En définitive, la réparation des poteaux télécom endommagés et l'ancrage sur ces poteaux des faisceaux télécom cuivre et des accessoires réparés provisoirement en bordure de route n'a débuté que le jeudi 28 novembre et s'est terminée début décembre 2024.



## Enterrement des faisceaux FIBRE vers le village



La société PACA SUD TP (*mandatée par Azur Connect Technologies*) a commencé le 4 décembre 2024 les travaux de génie civil prévus (tranchées + mise en place de fourreaux et de chambres télécom) pour pouvoir enterrer les faisceaux fibre (*ceux qui existaient et qui ont été réparés mais également les complémentaires nécessaires pour rendre éligibles la moitié des habitants du cœur du village*) et qui cheminent encore en aérien le long de la D21 et de la Route des 4 chemins.

L'entreprise a utilisé une trancheuse qui permettait d'avancer rapidement (jusqu'à 400 m de tranchée par jour).

Dans les tranchées créées, elle a ensuite posé 4 fourreaux sur un lit de béton et à une profondeur d'environ 60 cm.



## Le Club des aînés et les enfants de l'école coopèrent !



Préparation d'Halloween



L'école de Ventavon dispose d'une salle d'activité utilisée deux demi-journées par semaine.

La mairie de Ventavon souhaitait disposer de cette salle lors des créneaux libres pour l'animation d'activités manuelles proposées à la population ventavonnaise.

Pour cela, une convention d'occupation des locaux pendant le temps scolaire a été signée entre la Direction des services de l'Education Nationale des Hautes-Alpes, la mairie de Ventavon, la directrice de l'école et la validation du conseil d'école du RPI, pour autoriser la mairie à disposer de cette salle tous les lundis après-midi, de 13h30 à 17h, pour des activités manuelles. Cela permet de créer du lien social entre les élèves et les personnes du village, dans une approche bienveillante et artistique autant bénéfique pour les enfants que pour les adultes.

La première rencontre a eu lieu le 14 octobre avec la fabrication d'objets pour Halloween, la deuxième s'est déroulée le 16 décembre, autour du thème de Noël.



## Une si belle école valait bien quelques commentaires des enfants !

Je me sens bien dans la nouvelle école car je trouve qu'elle est grande et j'aime bien ça mais je trouve que les couleurs sont trop vives et certaines formes donnent le vertige.  
Lily

Je me sens bien dans la nouvelle école parce que les locaux sont meublés et j'ai des copains.

Je me sens bien dans la nouvelle école parce que les couleurs sont agréables.

Dans la nouvelle école, je me sens bien parce qu'elle est grande et les couleurs sont vivantes. M.

### La nouvelle école de Ventavon

Je me sens heureuse dans la nouvelle école car elle est grande et confortable.

Je me sens à l'aise à l'école parce c'est joli. il y a de belle couleur.

Je me sens contente dans la nouvelle école parce qu'elle est confortable, les couleurs sont vives et elle est grande.

Je me sens mal à l'aise dans la nouvelle école car il y a trop de couleurs.

Je me sens vivante parce que les murs sont vives. Je l'adore parce qu'elle est belle.

Je me sens pas bien dans la nouvelle école parce que les couleurs ne me plaisent pas.

Je me sens à l'aise dans la nouvelle école car elle est jolie et qu'il y a beaucoup de couleurs.

Je me sens libre dans la nouvelle école car c'est confortable. J'aime les couleurs et il y a de l'espace.

Je me sens chaleureux et libre dans la nouvelle école car il y a beaucoup de vitres et parce que elle est moderne.

Je me sens à l'étroit dans la nouvelle école parce qu'il n'y a que qu'une seule classe.

Je me sens libre dans la nouvelle école car il y a beaucoup de fenêtres et on dirait qu'on est dehors. O.

Dans la nouvelle école je me sens heureuse parce que j'adore la couleur jaune de la salle de danse.

Je trouve l'école un peu trop colorée. Je me sens bien car il y a plein de fenêtres.

# «Mets tes baskets et bats la maladie» avec ELA



Les élèves CE2 et CM2 de l'école de Ventavon

© EC

Pour la 31<sup>ème</sup> année consécutive, l'association ELA, parrainée par Zinédine Zidane, mène dans les établissements scolaires la campagne : "Mets tes baskets et bats la maladie". L'objectif est de sensibiliser les élèves à la solidarité, au handicap et au respect de la différence. Elle permet de les impliquer concrètement en faveur d'une cause : agir pour soutenir les enfants touchés par les leucodystrophies.

L'association ELA est une association française créée le 15 février 1992 par des familles d'enfants atteints de leucodystrophies. Nom un peu barbare derrière lequel se cachent des maladies génétiques rares qui détruisent la myéline (la gaine des nerfs) du système nerveux. Ces maladies entraînent progressivement la perte des fonctions mentales et motrices : la vue, l'ouïe, la mémoire, la locomotion, etc.

## Une course à travers le village de Ventavon

Le 18 octobre 2024, dans le cadre de la semaine nationale de mobilisation «Mets tes baskets», le RPI invité par la directrice de l'école de Ventavon organisait une course à pied dans le village durant laquelle les élèves prêtaient symboliquement leurs jambes aux enfants malades qui ne peuvent plus s'en servir. Le challenge était de faire le plus grand nombre de tours du village possible en courant.

Et résultats des courses, tous les enfants du RPI ont couru 210 Km, ce qui représente 848 tours (de 248 m).

Tous les élèves se sont ensuite retrouvés pour réaliser un dessin sur le thème de la journée, puis ils ont entonné la chanson d'Ela tous en chœur et dansé sur la musique revisitée de Soprano.

### Chanson d'ELA

Viens, et mets tes baskets  
 Donne du souffle à ta vie  
 Cours avec tes amis  
 Sous le soleil ou la pluie  
 Viens mets tes baskets  
 Donne du souffle à nos vies  
 Tu peux aider aussi  
 Contre la maladie  
 Pour les enfants d'ELA  
 Les enfants d'ELA...

Donne, pour les enfants d'ELA !  
 Cours, pour les enfants d'ELA !  
 Danse, pour les enfants d'ELA !  
 Chante !

Viens croiser nos regards  
 Pour ne jamais être ringard  
 On est tous des enfants  
 On n'est pas si différent  
 Viens croiser nos regards,  
 Nos sourires en étendards,  
 En fauteuil ou vaillant,  
 On n'est pas si différent...



Les élèves du RPI rassemblés

© EC

# Accueil de loisirs

(Accueil Collectif de Mineurs)  
ACM - VENTAVON

## Bilan de l'année 2024

57 enfants venus de communes différentes ont été recensés pour l'accueil de loisirs en 2024.

Les enfants de Ventavon représentent plus de 50 % des effectifs, ceux de Monétier-Allemont environ 25 %, ceux de Claret environ 23 % et les restants viennent de l'extérieur.

Il y a davantage d'enfants âgés de plus de 6 ans que de moins de 6 ans, cela à cause du manque d'animateur. En effet, actuellement, il faut 1 animateur pour 6 enfants de moins de 6 ans et un seul pour 12 enfants maximum de plus de 6 ans.

### Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur

L'accueil a du succès et engendre des priorités en fonction des âges.

D'où l'importance de pouvoir recruter des encadrants !

Le recrutement est de plus en plus difficile bien que le BAFA soit subventionné par la CAF, la Région et la FFRAS.

La FFRAS recrute des animateurs !

Le BAFA est accessible dès l'âge de 16 ans et la Caisse d'allocations familiales vous aide à le financer.

Si vous êtes jeunes, dynamiques et intéressés par le milieu de l'animation, contactez la FFRAS 04 ou renseignez-vous sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr)



**Directeur : Olivier Guillot**  
4 place de commerce  
04160 Château Arnoux St Auban  
06 44 89 66 15  
[ffras@foyersruraux.org](mailto:ffras@foyersruraux.org)  
[federationalpesdusud.foyersruraux.org](http://federationalpesdusud.foyersruraux.org)

### Inscriptions des enfants et priorités

Les inscriptions aux accueils se font uniquement en ligne et les inscriptions sont donc prises dans l'ordre d'arrivée.

Cependant, il a été décidé de prioriser dorénavant l'inscription des enfants issus du RPI, et ensuite, s'il reste des places les enfants des autres communes.

Les tarifs de ces vacances diffèrent suivant le quotient familial (QF) :

Tarifs ACM Ventavon 2024				
Tranche QF	0 à 400	401 à 650	651 à 850	851 et +
Semaine	42,50 €	47,50 €	52,50 €	57,50 €
Journée	8,50 €	9,50 €	10,50 €	11,50 €

## Rendez-vous d'artistes à l'auberge du Prieuré



Natalia et Sergueï

Jean-Marie Huaut, aubergiste, conviait la population et ses clients lors d'un week-end à un rendez-vous d'artistes à la salle du Prieuré.

Le vendredi soir 22 novembre, lors du vernissage, un apéritif musical était offert avec Sergueï et Natalia Torianyk qui ont chanté des chansons traditionnelles ukrainiennes.

L'exposition rassemblait quatre artistes avec quatre types de tableaux de techniques de peinture différentes.

- **Géraldine Charles** : huile, pastels secs
- **Myriam Lemaire** : peinture sur soie
- **Natalia Torianyk** : oshibana (compositions artistiques à partir d'éléments naturels comme des fleurs, feuilles, écorces)
- **Jean Marie Simon** : aquarelle

Un rendez-vous réussi qui a attiré beaucoup de visiteurs ravis d'avoir vu de si belles choses à Ventavon.



# Evidanse

## Bilan de l'année

Modification au niveau du bureau, Sandrine passe trésorière à la place d'Isabelle.

Au niveau des animateurs Corinne Gontard n'assure finalement pas les cours, c'est Corinne David-Bourrel qui reste animatrice.

Cette année en Danses de Loisirs, il n'y a plus que 4 danses, Bachata, Rock, Cha-cha-cha et Rumba, et une 5<sup>ème</sup> dans le groupe 2, la Samba (*avec uniquement des danses latines*) ce qui a permis d'attirer de nouveaux adhérents, dont beaucoup de jeunes.

L'association compte pour la saison 2024 -2025 72 adhérents (*exactement le même nombre que la saison dernière*) dont 9 sont de la commune et 19 adhérents qui participent pour la première fois.

- 22 adhérents en danses en ligne (*sur 2 niveaux*).

- 38 adhérents en danses de loisirs (*sur 2 niveaux*).

- 12 adhérents qui participent aux deux types de danse.

- et 3 animateurs (*dont 2 de la commune*)

- Corinne et Isabelle en danses en ligne

- Isabelle et Eric en danses de Loisirs

\*\*\*\*\*

### Composition du bureau

Eric REYNAUD, président

Corinne DAVID BOURREL, vice présidente

Sandrine GIROUD, trésorière

Isabelle REYNAUD, trésorière adjointe

Patricia KADER, secrétaire

Jean-Luc GRAS, secrétaire adjoint



# Vivre en Val de Durance

## Nos dernières rencontres

**Le vendredi 9 Août 2024**, soirée en nocturne animée par *Evelyne Zou, chanteuse-clown* à la maison forestière de Bonsecours, lieu bien adapté pour ce genre de soirée conviviale.

Le buffet champêtre préparé par le traiteur du Relais de l'Avance a rassasié les 41 adultes et 6 enfants présents.

La soirée s'est terminée vers 23 heures.

**Dimanche 8 septembre 2024** : Marché « Entre vergers et Durance », Journée d'animation à Valenty.

Cette journée a été modifiée suite aux conditions météo, nous avons tenu, malgré tout à réaliser le repas chaud servi par le Relais de l'Avance, avec 74 inscrits, dans la salle de l'ELM mise à disposition par la mairie que nous remercions encore. Puis le groupe *Rose Flonflon*, a pu nous divertir avec des musiques du monde.

En fin d'après midi, l'association Evidanse 05 a pris le relais avec des démos de bachatango et rock. Les amateurs ont pu s'essayer à quelques pas de danses.

Domage, si nous avions eu beau temps, 11 stands d'artisans et de producteurs, 61 stands «vide-grenier», une exposition du CDOS, une activité sur un mur d'escalade, et une autre avec la pêche à la ligne s'étaient annoncés.

**Vendredi 22 novembre** : AG et film documentaire «Après la neige», suivi d'un débat animé par Mathilde Hervé autour de la problématique du changement climatique. 50 personnes étaient présentes. La soirée s'est terminée autour d'un vin éphémère local «le bourru».

## Les projets pour 2025

- **Rando nocturne au clair de lune / repas jailles** à l'auberge, le vendredi 7 Février 2025

- **Concours Mounes** le vendredi 28 mars 2025

- **Soirée d'été avec pique-nique et animations**, le vendredi 8 août 2025

- **Journée d'animation à Valenty**, le Dimanche 7 septembre 2025

- **Soirée film et AG**, le vendredi 28 novembre 2025, date à confirmer .

**En 2025 l'association fêtera ses 10 ans !**



# Animations

**Fugueuses**  
*Les amis de Thalie*

Brigitte Jouveau  
Mise en scène & Comédienne

Carole Mongaillard  
Comédienne

Régie : Christophe Rochier  
Saxophone : J-Jacques Jouveau  
Duthuron & Palmade

# Fugueuses

## Les amis de Thalie

*Au bord d'une nationale,  
une nuit,  
Margot fait du stop.  
Au bord d'une nationale,  
une nuit,  
Claude fait aussi du stop.  
Le problème,  
c'est qu'il s'agit de la même nuit,  
de la même nationale,  
qu'elles ont toutes les deux l'intention  
de monter  
dans la première voiture .*

*Elles vont vivre  
des situations  
cocasses pour fuir  
leurs vies ....*

Duthuron & Palmade



**Samedi 22 février 2025 - 18h30 - ELM VALENTY**

Compagnie théâtrale  
**Fenêtre sur Jour**

THÉÂTRE

**ET PENDANT CE TEMPS SIMONE VEILLE**

Moulinex libère la femme !

Comédie souvent hilarante sur la thématique très sérieuse et grave de la place de la femme dans notre société

Muriel Lancauchez - Daniel Fanton - Anne Perron  
Lydia Robin - Gille Guieu - Mise en scène : Muriel Lancauchez

Compagnie théâtrale  
**Fenêtre sur Jour**

Créations et productions théâtrales et musicales

*La culture et les arts participent au développement harmonieux de la personne et favorisent les échanges entre les individus*

Synopsis

**ET PENDANT CE TEMPS SIMONE VEILLE !**  
De mères en filles

La condition de la femme des années 50 à nos jours, à travers le quotidien de 3 lignées de femmes. Trois femmes et un homme sur scène, dans un spectacle de 1h30. Informatif, drôle et caustique.

Association loi 1901  
Enregistrée au registre national des associations : W044006132  
Siret : 92456117800014  
Association non soumise à la TVA  
739 chemin de Roman - 04200 ENTREPIERRES  
fenetresurcour04@gmail.com  
www.fenetresurcour04.fr

**Samedi 8 mars 2025 - 18h30 - ELM VALENTY**

## culturelles

### PROGRAMME des animations du premier semestre 2025

**Samedi 22 Février à 18h30** nous accueillerons une nouvelle compagnie de théâtre de Noyers-sur-Jabron, "**Les amis de Thalie**" qui viendront jouer une pièce humoristique, "Fugueuse".

**Samedi 8 Mars à 18h30**, journée pour le droit des femmes à la salle de l'ELM, nous aurons le plaisir de retrouver la Cie "Fenêtre sur cour" d'Entrepierre (venue en 2021 pour *Un air de famille*), Elle viendra jouer "**Et pendant ce temps Simone veille**", l'évolution du droit des femmes à travers 3 générations de femmes et 3 comédiennes.

**Samedi 17 Mai à 20h30**, nous retrouvons avec plaisir la Cie "Les pas pressés" de Pierrevert pour une représentation de **plusieurs saynètes, détente assurée !**

## Succès de nos spectacles

Concernant l'année écoulée, nous sommes très heureux du succès des représentations proposées en 2024, le bouche à oreille du public valorisant la qualité des compagnies de théâtre ainsi que des musiciens et chanteurs, nous permet de voir grandir le nombre de spectateurs d'année en année !

En janvier nous avons commencé en humour avec la Compagnie *Show devant*, suivie en Avril du week-end théâtral de la Compagnie *Les pas pressés* qui a eu un vif succès pour la première de leur nouvelle création "Le dieu du carnage" qui a attiré pas loin d'une centaine de spectateurs le samedi soir et une soixantaine le dimanche pour les fameuses "Sardines grillées" jouées par Marie et Emmanuelle et nous avons terminé avec «Le médecin malgré lui» par la Compagnie du *Baldaquin* !

En août, ce sont les chanteurs lyriques et le dynamique et talentueux Nicolas Grand Duc suivi du trio jazz de Sébastien Carretier qui nous ont enchantés par leurs voix et leur musique. Et nous terminons l'année tout en douceur avec Gilles Bougères pour un conte de Noël dans notre belle église Saint-Laurent.

Un grand merci à Monsieur le maire de nous faire confiance et nous permettre de financer un programme culturel de qualité et gratuit !

Merci au père Tran de nous réserver l'église chaque année pour le week-end musical, merci à Jean-Luc Lang pour son aide constante et indéfectible dans l'organisation, merci aux secrétaires de mairie et à Denis Buffet pour la diffusion de l'info et à tous ceux qui de près ou de loin apportent leur aide ! Et bien sûr un grand merci au public toujours plus nombreux chaque année !

Nous espérons que le programme proposé pour l'année 2025 vous enchantera tout autant !

THEATRE

**Salle de l'ELM à VALENTY**

Les comédiens de l'Atelier  
du Théâtre des Pas Pressés  
ont le plaisir de vous présenter

**C'EST ENCORE NOUS**

Divertissement théâtral composé de  
multiples saynètes...

Détente assurée 😊

**Samedi 17 mai à 20h30**

Info : 06 98 61 27 15

**Samedi 17 mai 2025 - 20h30**

THEATRE DES PAS PRESSES

NE PAS TÊTER SUR LA VOIE PUBLIQUE

## Comité des fêtes

### Arbre de Noël :

dimanche 15 décembre 2024 à 15 h

### Assemblée générale :

lundi 13 janvier 2025 à 18h30

### Carnaval :

samedi 22 février 2025 à 19h30

### Salle ELM VALENTY



## Nouveaux horaires d'ouverture

### à l'agence postale de Ventavon

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2024

L'agence postale de Ventavon est ouverte :

- lundi
- mercredi
- vendredi

de 8h à 12h (sauf jours fériés)

### à la Bibliothèque

- lundi de 8h05 à 11h45
- mercredi de 8h05 à 11h45  
et de 13h30 à 17h.
- vendredi de 8h05 à 11h45

## LE DAUPHINÉ

libéré

Nouvelle correspondante pour Ventavon  
**Violette Lasnon**

ldlcentregap@ledauphine.com

N'hésitez pas à prendre contact avec elle  
pour faire passer les nouvelles.

Le camion pizza présent  
**le jeudi à Valenty**  
à la place du vendredi



## JP PIZZA

PIZZA À EMPORTER  
ouvert à partir de 18h

Mardi	LE POËT
Mercredi	CHÂTEAUNEUF-DE-CHABRE
>>> Jeudi	VALENTY
Vendredi	LE POËT
Samedi	RIBIERS

06 14 12 80 39

## Gym Plaisir...

### Une reprise en forme

L'association de gym a repris ses cours début septembre et les adhérents étaient bien présents. Plus de 60 inscrits pour cette première période et les inscriptions continuent d'arriver.

Il est donc toujours temps de venir essayer :

- Gym douce et équilibre le mardi à 15h15
- Stretching et relaxation le jeudi à 18h
- Renfo / cardio le jeudi à 19h
- Yoga le jeudi à 20h

Pour des renseignements, **Violaine** est à votre écoute au **06.49.52.87.09**

- Randonnée à la demi journée le lundi après midi. Pour plus de renseignements votre accompagnateur **Jean-Yves** vous répondra au **06.48.61.83.73**



Mais Gym Plaisir, c'est aussi toujours des moments de partage et de convivialité.

Cette année a débuté avec l'assemblée générale de l'association suivi du pot de l'amitié et de bienvenue pour les nouveaux adhérents en octobre.

Puis le club s'est retrouvé à l'auberge de Ventavon pour fêter le *Tresbaudon* Nouveau en novembre.

Les prochaines festivités à venir... La galette des rois avec l'élection de miss et mister Gym, le vide grenier au mois de juin, le pique-nique de fin d'année et peut être d'autres surprises d'ici là.

Bref, cette association c'est de la gym, de la rando mais pas que... C'est du plaisir aussi, alors, il est temps de rejoindre l'équipe !



# Les falaises du Villard,

## site d'escalade géré et entretenu par la CCSB

### Compétence de la CCSB

La Communauté de Communes du Sisteronais Buëch exerce désormais les compétences statutaires « Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs » et « l'aménagement, le développement et l'entretien des sites d'escalade d'intérêt communautaire » (délibérations prises en 2017 et 2022).

En fonction de cela, la Commune de Ventavon a mis à disposition de la CCSB le site d'escalade du Villard avec son chemin d'accès pédestre et son parking dédié.

Depuis le début de l'année 2023, la CCSB gère et entretient trois sites d'escalade du territoire :

- **Beaume Rousse à Châteauneuf-de-Chabre** avec 90 voies allant du 5c au 7c.
- **Le Bec de l'Aigle à Savournon** avec une dizaine de voies, cotées entre 5b et 6b+.
- **Les Falaises du Villard à Ventavon** avec une centaine de voies entre 4c et 8b dont une partie a été restaurée et sécurisée en 2021 par la commune de Ventavon aidée financièrement par le Département des Hautes-Alpes.

### Moderniser les équipements

L'objectif de la communauté de communes est de renforcer l'attractivité et les atouts de ces sites emblématiques et de promouvoir la pratique de l'escalade tout au long de l'année. Pour chaque site, un plan d'entretien et de développement pluriannuel sur mesure a été élaboré.

La priorité de la CCSB est d'améliorer la sécurité des grimpeurs en modernisant les équipements et en rendant plus sûres les zones environnantes des falaises.

75 000 € ont été investis cette année afin notamment de sécuriser les voies, revoir la signalisation et faciliter l'accès aux sentiers. (source CCSB)

<< Le plaisir du risque réside dans la maîtrise nécessaire pour le parcourir avec assurance, de sorte que ce qui apparaît dangereux à l'étranger n'est, pour le participant, qu'une question d'intelligence, d'habileté, d'intuition, de coordination... en un mot, d'expérience. L'escalade en particulier est un passe-temps paradoxalement intellectuel, mais avec cette différence : il faut penser avec son corps. Chaque mouvement doit être élaboré en termes de jeu d'échecs avec son corps. Si je fais une erreur, les conséquences sont immédiates, évidentes, embarrassantes et peut-être douloureuses. Pendant une brève période, je suis directement responsable de mes actes dans ce monde magnifique et silencieux de montagnes, cela me semble valoir un petit risque. >>

**Nourrir la bête,  
portrait d'un grimpeur  
par Al Álvarez (Ed. Points)**



## Affouage 2024

### Numéros des lots et affouagistes au Bois de Faye

- 1- Peuzin Hervé  
& Peuzin Lucie (lot double)
- 2- Baridon Rémi
- 3- Jacq Raymond
- 4- Blin de Saint Armand Philippe
- 5- Brunetti Johan  
& Michelena Dominique (lot double)
- 6- Guillemin Claude
- 7- Boubaud Stéphane
- 8- Hirtzelin Jean-Marie
- 9- Dèze Thierry
- 10- Gras Françoise

### A chacun son rôle

Très réglementé, l'affouage est orchestré par différents acteurs aux missions bien précises.

#### 1/ Le conseil municipal

- décide si les bois seront vendus ou destinés à l'affouage ;
- choisit le mode de répartition de l'affouage : pour les habitants fixes ou non de la commune ;
- établit les conditions de domicile pour avoir droit à l'affouage et prépare le rôle ;
- fixe le montant de la taxe d'affouage ;
- répartit les lots par tirage au sort ;
- précise dans un règlement intérieur le déroulement de l'exploitation, comprenant le délai d'exploitation fixé par l'ONF ;
- décide du mode d'exploitation : par les affouagistes eux-mêmes, ou par la commune qui répartit ensuite les lots façonnés ;
- choisit trois habitants comme garants, solidairement responsables de la qualité de l'exploitation. En l'occurrence à Ventavon : **Christian Chauvin, Alexandre Bederian et Sébastien Latard**

#### 2/ La commission des bois

- matérialise les lots ou le fait faire par l'ONF par voie de convention.

#### 3/ Le forestier

- rappelle les conditions fixées par les différents cahiers des charges qui régissent l'exploitation des coupes (délivrées comme vendues) ;
- surveille les coupes d'affouage comme il surveille les coupes vendues et s'assure qu'il n'y a pas de dommages au peuplement ni d'infractions commises par les affouagistes, lesquelles sont sanctionnées.

source ONF



Le Rocher de Chantelle et la carrière (au Sud Est du Pic de Crigne)



Les élèves Bac Pro « Aménagements paysagers » - MFR

## Aménagement paysager sous le Rocher de Chantelle

### Partenariat entre la Sablière du Beynon et la Maison Familiale Rurale

Un partenariat entre la SAB et la MFR de Ventavon s'est mis en place depuis deux ans.

Initié en 2022, ce partenariat a pour objectif la réalisation de « chantiers-écoles » dans le cadre des formations en travaux paysagers de la MFR.

Les intérêts de ce partenariat sont partagés.

#### Pour la SAB, il permet :

- de valoriser et aider un acteur local de la formation professionnelle ;
- de bénéficier d'une aide ponctuelle pour des travaux nécessitant main d'œuvre et savoir faire dans le domaine des aménagements paysagers et écologiques ;
- de partager son expérience en renaturation de sites de carrières.

#### Pour la MFR, ce partenariat permet :

- de se faire connaître et reconnaître auprès des acteurs économiques locaux ;
- d'apprendre des initiatives de la SAB en matière d'écologie et de remise en état de carrières ;
- de bénéficier de terrains d'applications pédagogiques (travaux pratiques et visites) diversifiés d'intérêt écologique, technique ou encore patrimonial ;
- de profiter des moyens logistiques et matériaux de la SAB pour la mise en œuvre des chantiers.

### Plantations et semis sous le Rocher de Chantelle

Un premier chantier-école a été réalisé le 5 novembre dernier. Il a consisté à la plantation de 200 plants forestiers produit par les pépinières Robin (argoussier, genêt cendré, amélanchier, aubépine, noisetiers...) et au semis d'une centaine de kg de graines acquises de Phytosem, semencier spécialiste de la production d'espèces sauvages et locales sur les pentes et restanques de la carrière du Rocher de Chantelle sur la commune de Monétier-Allemont.

Cette carrière, bien visible depuis l'Autoroute A51 et le village de Monétier-Allemont, est née d'un effondrement du rocher de Chantelle en 1970. Cela a produit un éboulis de gros blocs qui ont été exploités et utilisés pour des enrochements depuis la fin des années 90.

Cette année, son exploitation est arrivée à son terme.

La nature va reprendre ses droits. La SAB, aidée par les élèves de terminale Bac Pro « Aménagements paysagers » et de leurs professeurs Jérémie et Elise, accompagne la nature par une gestion dynamique de la biodiversité (plantations et semis).

### Participation au financement d'un voyage d'étude historique

Enfin, la SAB est fière de prendre en charge une partie des dépenses du prochain voyage d'étude de ces mêmes élèves qui ont choisi la Pologne et la ville de Cracovie comme destination pour le mois d'avril prochain. Dans le cadre du programme d'histoire de terminale, cette destination les conduira notamment à la visite de l'ancien ghetto juif de Cracovie et du camp de concentration d'Auschwitz. Le budget de ce voyage était très élevé pour les apprenants, leurs familles et la MFR. Par ce don, la SAB est heureuse d'accompagner ces jeunes dans leurs découvertes.

#### Propos recueillis auprès de Nicolas Piarry, directeur du développement de la SAB



Vallée de la Durance vue du haut de la carrière



### Caractéristiques du site

**Le Pic de Crigne (1263m) et le Rocher de Chantelle (1047m)** constituent l'éperon oriental de la Montagne d'Aujourd et de la Crête des Selles.

Pour les géologues, ce massif est caractérisé par une falaise de calcaire du Tithonien surplombant les "terres noires" marneuses de l'Oxfordien. C'est-à-dire du Jurassique supérieur époque allant de -163 à -145 millions d'années.

La situation géographique (*premier haut massif des préalpes gapençaises dominant la vallée de la Durance*) et l'opposition des versants permettent un contact spectaculaire entre une végétation de type méditerranéen en face sud (*lande à genêt cendré, pelouses xérophiles riches en orchidées*) et de type médio-européen en face nord (*hêtraie mésophile*).

Sur la crête de Crigne, la présence du genévrier thurifère aux côtés du pin à crochets est également exceptionnelle.

## Fin d'extraction d'une tranche au Sud Est de la carrière du Beynon

### Convention pour mise à disposition de terrain avec la SAB

La SAB exploite sur la commune un terrain au lieu-dit Le Beynon suivant un contrat de forétage en date du 11 décembre 1989 et de ses avenants.

La SAB doit rétrocéder par tranche à la commune de Ventavon les zones ré-aménagées, une fois l'exploitation terminée.

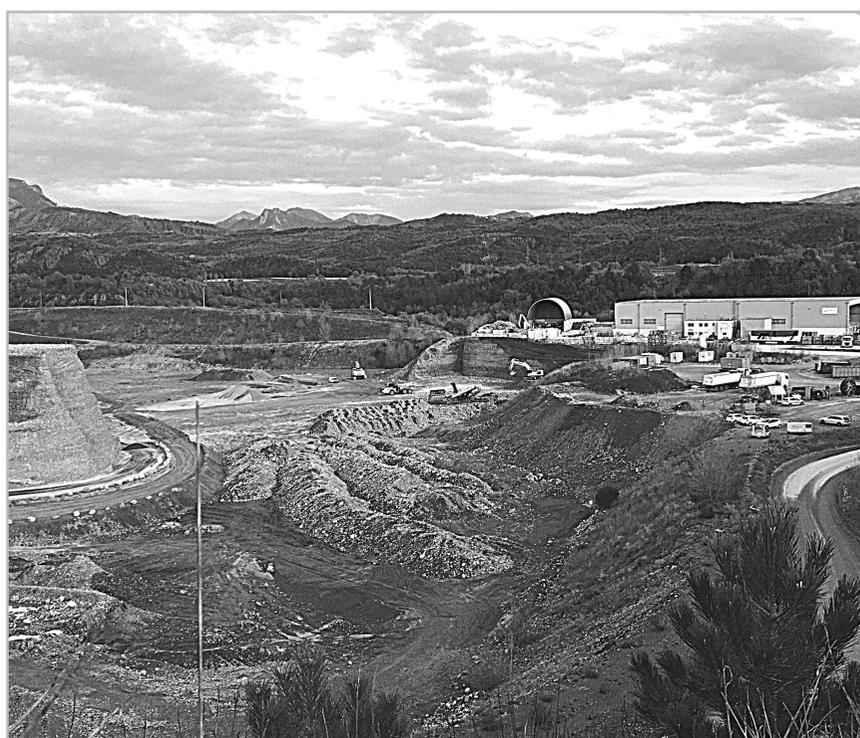
Néanmoins la SAB, conformément au contrat a le droit d'usage des terrains loués pour toute industrie qu'elle serait appelée à créer, soit pour faciliter son exploitation et la développer, soit pour la compléter.

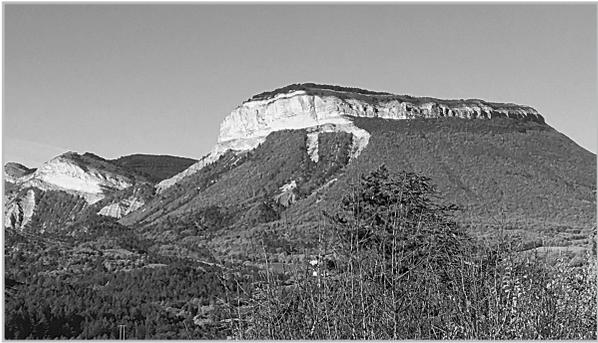
La commune de Ventavon a la volonté d'étendre le centre de stockage de déchets non dangereux exploité par Alpes assainissement. La SAB a terminé ses extractions sur une zone située au sud-est du site, entre le centre de tri VEOLIA et l'ISDND actuel.

La SAB, dans le cadre de son exploitation de carrière, aurait une utilité concernant la partie plane située au fond de l'excavation concernée de 73 773 m<sup>2</sup>. En effet, l'usage de cet emplacement, dans le cadre de futures exploitations, permettrait à la SAB de minimiser l'impact de son activité sur l'environnement et lui permettrait de réaliser d'importantes économies en termes de coût d'exploitation.

La SAB n'a pas l'intention de s'opposer au projet de la commune mais souhaiterait dans le cas où pour une raison quelconque la société *Alpes Assainissement* ne parviendrait pas à obtenir les autorisations nécessaires ou renoncerait à son projet, qu'elle puisse utiliser les 73 773 m<sup>2</sup> au fond de cette excavation pour faciliter ses conditions d'exploitation futures.

Une convention garantissant ce dernier alinéa est approuvée par le conseil municipal et signée par le maire.





La montagne de Faye

# La Résistance

## face à l'occupation allemande en 1943-1944 aux alentours de Ventavon

### Création du Maquis Morvan sur la Montagne de Faye

C'est au printemps 1943 que se constitua sur la Montagne de Faye (appelée également Montagne de Saint-Genis ou de l'Aup) le maquis « Morvan » dont les exploits sont restés dans l'histoire de la résistance française.

La Montagne de Saint-Genis est un superbe synclinal dont les parois abruptes surplombent plusieurs vallées. Du côté Nord appelé plus précisément Montagne de Faye, la cime domine le col du même nom, Savournon et la vallée du Beynon, à l'est, le col du Colombier permet l'accès direct aux villages de Ventavon et de Lazer et au Sud, les crêtes surplombent la vallée du Buëch avec Laragne et Serres. C'est un remarquable belvédère qui comme le Vercors constitue une forteresse naturelle.

Félix Germain (alias Commandant Yves Morvan) officier de marine, sous les ordres du général Bertin-Chevance (alias Villard) dès 1941 organise et met sur pied le 1<sup>er</sup> régiment de l'Armée Secrète (AS) de la région de Marseille. A la tête d'un groupe franc, il participe à plusieurs coups de main contre l'occupant dès que ce dernier eut envahi la zone dite libre, après le débarquement des alliés en Afrique du Nord en novembre 1942. Il n'a pas tardé à être condamné à mort par un tribunal allemand en avril 1943.

N'ayant pas pu l'arrêter, l'ennemi allemand et



Félix Germain, alias commandant Morvan 1903-1969

ses complices se saisissent de son épouse, Yvonne, qui fut déportée au camp de concentration de Ravensbrueck en Allemagne.

Le 1<sup>er</sup> avril 1943, les MUR (voir encadré) adressent aux chefs régionaux de la Résistance en France, une directive concernant la création de maquis, pour faciliter le regroupement des réfractaires au Service du Travail Obligatoire (STO)

en Allemagne désirant participer activement à la lutte contre l'occupant. Pour répondre à cette directive, le général Bertin Chevance, responsable du mouvement Combat pour la Région 2 regroupant 6 départements (Alpes-Maritimes, Bouches du Rhône, Basses Alpes, Hautes Alpes, Vaucluse, et Var), charge Henri Masi (alias Mouclier) de l'implantation d'un maquis dans notre région.



Monument de Fritz Cremer devant le mur des Nations dans le camp de concentration de Ravensbrück réservé aux femmes et enfants



#### Affiche incitant les Français à partir travailler en Allemagne

Un dispositif (la Relève) avait été mis en place en 1942 par le régime de Vichy pour répondre aux besoins de main-d'œuvre exigés par Fritz Sauckel en charge de la mobilisation de la main d'œuvre au service de l'effort de guerre du Reich, en échange de la libération de prisonniers de guerre français.

Le Service du Travail Obligatoire fut instauré et imposé par la loi du 16 février 1943, faisant suite au relatif échec des politiques de volontariat et du système dit de Relève.

A partir de là, la réquisition et le transfert vers l'Allemagne de centaines de milliers de travailleurs français contre leur gré, se sont organisés afin de participer à l'effort de guerre allemand que les revers militaires contraignaient à être sans cesse grandissant (usines, agriculture, chemins de fer, etc).



Dans son numéro du 1<sup>er</sup> mars 1943, le journal clandestin *Libération* s'insurge contre l'officialisation du Service du Travail Obligatoire (STO).

Les Mouvements Unis de la Résistance (MUR) sont une organisation française de résistance à l'occupation allemande et au régime de Vichy pendant la Seconde Guerre mondiale créée le 26 janvier 1943 par la fusion des trois grands mouvements non communistes de zone sud (« Combat », « Franc-Tireur » et « Libération-Sud »), et présidée par Jean Moulin, délégué du général de Gaulle en zone sud.

**Fin avril 1943**, Mouclier prend contact avec la famille Richier à la Palud (Upaix), en vue de l'implantation d'un de ces maquis dans le secteur de Laragne. **Un emplacement est trouvé au lieu-dit « Le saut du loup » près du col du Colombier, au-dessus de Lazer.** Mouclier réunit des éléments du maquis du Revest-du-Bion et celui du col de Labouret (près de Digne) ayant des difficultés de ravitaillement pour les amener à cet emplacement plus convenable.

**Le 1<sup>er</sup> juin 1943**, les premiers éléments constituant ce maquis (appelé au départ « Marceau » du nom d'un général de la Révolution Française) arrivent sur la Montagne de Saint-Genis : Oualhou, Noël, Panine, Félix, Napoléon, Coco, Cartier, Tito, Pataclet, Mazet, Raymond, Georges, Paul, Blabla, Totor, Marc, André, Frisé, Toto et quelques autres...

Félix Germain, alias Morvan, est désigné pour créer, instruire et prendre le commandement de ces maquisards avec Georges Deyrolle (alias Géo) comme adjoint. Tous deux sont en effet dans l'obligation de quitter Marseille, où leurs activités dans la Résistance locale, ont attiré l'attention de la Milice de Vichy et de la Gestapo.

Morvan, avec l'ex-Saint-Cyrien Chancel (alias Le Sacristain) activa l'instruction militaire et surtout la tactique du sabotage qui s'avéra bénéfique plus tard lors des heures décisives.

Il développe ce qu'on a appelé les maquis "Morvan", à la limite des départements de la Drôme et des Hautes-Alpes, qui deviendront le 3<sup>ème</sup> bataillon "Morvan"

Les conditions de vie de ce premier campement sur la Montagne de Saint-Genis sont assez rudimentaires. Des huttes, faite de troncs d'arbres, sont dressées. Leur toit est fait de feuillages, d'aiguilles de pins et de terre. Pas de literie, ni de matériel de cuisine. La nourriture pendant plusieurs semaines, se limitera à des graines de millet bouillies.

Sous l'impulsion de la famille d'Albert Richier d'Upaix, un réseau d'amis se met rapidement en place.... pour assurer le ravitaillement et l'équipement de ce maquis. Cette famille devait par la suite payer très cher son activité résistante après l'arrestation d'Albert et de ses trois fils et de sa fille Mauricette, âgée de 15 ans. Albert, Georges et Robert devaient mourir en déportation quelques temps avant la libération des camps.

Bientôt, le groupe Morvan s'engagea dans différentes actions, mais en **août 1943**, la gendarmerie et la police de Vichy attaquent le réduit de la Montagne de Saint-Genis. Pendant huit jours le maquis est encerclé. Pour éviter l'effusion de sang entre Français, Morvan donne l'ordre de décrocher dans le courant de la nuit.

Après une nuit passée à Arzeliers, le groupe au complet passe sur la rive droite du Buëch et arrive sur la montagne de Chabre pour s'installer au Villard, hameau situé au-dessus du village de Pomet, dans la vallée de la Méouge....



Village de Pomet

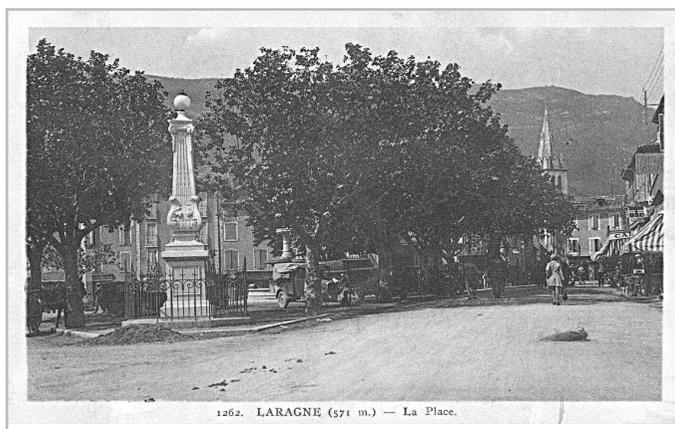
## Commémoration du 11 novembre à Laragne au nez et à la barbe des occupants

**Le 11 novembre 1943**, quelques hommes du maquis Morvan veulent perpétuer en cette période d'occupation du territoire, la célébration de l'armistice de 1918.

Malgré l'interdiction imposée par le gouvernement de Vichy de manifester pour le 11 novembre, les résistants décident de célébrer cette cérémonie avant 8 heures, grâce aux informations et à la complicité la gendarmerie de Laragne qui avait pour consigne de mettre en faction dès 8 heures des gendarmes devant le monument aux morts.

Le jour dit, les maquisards se lèvent tôt et un camion du garage Spaggiari les prend en charge à Pomet. A 6h45, le groupe de maquisards en uniforme est réuni devant le moulin des frères Moulet et se prépare pour le défilé. Plusieurs maquisards bloquent et surveillent l'intersection des routes de Lazer et Montéglin et la route d'Eyguians au niveau de la fontaine. Des patriotes résistants déambulent paisiblement autour de la place, tous armés pour apporter un appui en cas de coups durs.

A 7 heures, un bruit de pas cadencés se fait entendre. Une petite unité d'une quinzaine d'hommes défile autour de la place de la Fontaine. Un Laragnais voisin des lieux sort d'une habitation avec une croix de Lorraine d'un mètre de haut, composée de fleurs bleues, blanches et rouges. Elle est aussitôt déposée devant le monument. Une minute de silence est observée, suivie d'une prise d'armes. Puis, après un dernier tour de place, la petite troupe repart vers son camp de Pomet dans la vallée de la Méouge.



1262. LARAGNE (571 m.) — La Place.

### Demande de reconnaissance de l'acte de résistance du 11 novembre 1943 à Laragne

Considérant que les hommes du maquis Morvan ont perpétué au péril de leur vie une célébration en l'honneur des poilus de 14-18 et de la victoire de la France dans cette première guerre mondiale, Jean-Marc Duprat, maire de Laragne, adresse le 30 octobre 2024, au ministre de la Défense et des anciens combattants, une demande afin que Laragne soit reconnue officiellement comme une ville ayant joué un rôle essentiel dans la préservation de notre mémoire nationale durant la seconde guerre mondiale.

...La Résistance 1943-1944

## Embuscade dans le défilé de la Blême du côté de Montclus

Au fil des attaques, le camp Morvan se déplace une première fois à Saint-Cyrice, puis aux Chiquets en janvier 1944. En mars 1944, une vague de dénonciations provoque une série d'arrestations, de déportations, et quelques-uns de ses camarades sont tués.

**Le 19 juin 1944**, avertis du passage d'une colonne motorisée allemande, qui se dirige vers la Drôme, les maquisards se postent en hauteur dans le défilé de la Blême, au niveau de Montclus. Le combat durera deux jours, et les 80 résistants du maquis Morvan l'emporteront contre 300 officiers et soldats de la Wehrmacht sous les ordres de la SS et de la Gestapo,

faisant un important butin de matériel, véhicules et munitions, dont deux canons qu'ils utiliseront quelques jours plus tard pour la libération de Nyons. Le surlendemain, les Nazis se vengeront en mettant le feu aux maisons de Montclus.

**Le 2 août 1944**, c'est la formation du 1<sup>er</sup> régiment FTP Sud-Drôme. Félix Germain, alias « Morvan », est nommé capitaine et prend le commandement du 3<sup>ème</sup> bataillon pour les secteurs Curnier, Les Pilles et Sainte-Jalle. C'est ainsi que les membres du «Maquis Morvan» poursuivront la lutte avec l'armée de libération.



Le 19 juin 1944, les maquisards ont capturé un canon allemand dans le défilé de la Blême. L'image montre un canon sur un chariot tiré par des hommes.

Canon pris à Montclus au cours des combats du 19 juin 1944

Le 2 août 1944, les maquisards ont incendié un moulin et un camion à Montclus. L'image montre les débris calcinés.

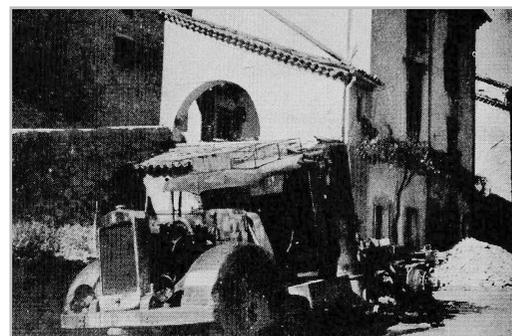
1944 : Moulin et camion incendiés à Montclus



Sollère-Sardière - Savoie



J. Imbert



J. Imbert



Maquisards aux alentours de Savornon en août 1944.

Les agents du SOE sont Krystyna Skarbek (deuxième à droite), John Roper (troisième) et Robert Purvis (quatrième)

### SOE Service secret britannique

Dès 1943, les Britanniques envoient des agents, des armes et des munitions dans les maquis par l'intermédiaire du **Special Operations Executive (SOE)** créé en 1940 par Winston Churchill.

Les Américains, grâce à l'Office of Strategic Services (OSS), enverront eux aussi leurs agents en France, en collaboration avec le SOE.



Maison forestière de Jubéo en 1900

ADHA

## Premier parachutage à la maison forestière de Jubéo à destination de la Résistance

La SAP (Section des atterrissages et des parachutages) qui dépendait du bureau Central de Renseignement et d'Action de Londres, avait pour chef départemental, Lucien Brun (charbonnier à Gap) qui assurait également la liaison entre le maquis et les diverses administrations départementales.

**A la mi septembre 1943**, grâce à son action auprès de la SAP, les maquisards étaient avisés qu'un parachutage aurait lieu dans les prochains jours. Il leur suffisait de rester l'écoute de la BBC tous les soirs à 19h, lors de la diffusion des messages personnels.

Un message était choisi en France par le réseau ou le mouvement qui demandait à être approvisionné en armes. Ce message était transmis à Londres, le plus souvent par les avions Lysander, qui venaient plusieurs fois par mois amener un agent de Londres et en ramener un autre. Lorsque le message était lancé sur les ondes à 19 heures, cela signifiait que le parachutage devait avoir lieu dans la nuit. Ceci afin de permettre aux équipes de réception de se préparer. Si le message était répété à 21 heures, c'était la confirmation que tout était prêt, et que l'appareil allait décoller. Cette précaution de la rediffusion du message à 21h était indispensable. En effet, des incidents de dernière heure étaient toujours possibles (condition météo), les parachutages ayant lieu uniquement pendant la période de clair de lune.

Les maquisards sont à pied d'œuvre **dans la clairière de de la Maison forestière de Jubéo**, dans la montagne de Faye, au-dessus de Savournon. Ce sera le premier parachutage effectué dans les Hautes-Alpes et il a été attribué au maquis Morvan.

Pour la réception, ils ramassent toutes sortes de bois mort pour constituer des tas prêts à brûler, disposés à une trentaine de mètres les uns des autres et selon une double haie d'une même largeur.

Cela constituait le balisage d'une piste de largage de 30 mètres de large sur 200 mètres de long et la direction des flammes et de la fumée permettait de connaître le sens du vent et ainsi permettre aux parachutes qu'ils ne tombent pas trop loin de ce balisage.

Les maquisards chargent les containers dans les deux camions de Spaggiari et de Brun qui amèneront cette cargaison à Gap dans un entrepôt à charbon, place de la République.

Les parachutes sont également récupérés et partagés pour ne pas laisser de traces de cette opération.

L'inventaire dénombra une vingtaine de fusils 36, un fusil mitrailleur, une douzaine de mitraillettes Sten, plusieurs colts automatiques 11-43, une trentaine de grenades quadrillées, des caisses de munitions et un nouvel explosif (pains de 200g très malléables pouvant se fixer sur n'importe quel support), le plastic.

L'armement procuré a permis au moins d'équiper complètement tous les groupes de ce maquis.



Avion Lysander

## Une série de parachutages réceptionnée par les Trentaines locales

De nombreux parachutages se sont déroulés dans le secteur K comprenant notamment Savournon, Ventavon, Larnage, Orpierre et Le Poët.

Les premiers résistants recensés **en septembre 1943** dans ce secteur, furent des volontaires de la SAP (section des atterrissages et parachutages) du fait que la région de Savournon présentait des terrains propices aux parachutages.

Puis par la suite et plus particulièrement au **début de 1944**, des « Trentaines » furent organisées à Sigoyer, Eyguians, Savournon, La Saulce, Ventavon, Monétier-Allemont et Venterol. Un maquis fut également créé au nord de Larnage en mars 1944 pour recevoir le personnel cheminot suspecté par l'ennemi.

Les parachutages étaient réceptionnés par des « Trentaines locales » (voir encadré ci-dessous) formant le groupement K, avec un chef de groupe chacune, qui opéraient conjointement avec l'Armée Secrète.

### Trentaines

Après février 1943, « sizaines » et « trentaines » ont été créées parce que les camps de maquisards étaient trop « lourds » à gérer, trop visibles, trop vulnérables. Effectivement les réfractaires du STO ou les volontaires pour combattre arrivaient dans une région qui n'était pas la leur. Ils ne pouvaient pas passer inaperçus et devaient demander asile à des gens du pays plus ou moins bien disposés à leur égard.

Il fallait donc une autre organisation plus souple, plus discrète et plus sûre : la « trentaine civile », appelée aussi parfois « trentaine sédentaire », constituée par des gens du pays, entrés en Résistance sans le crier sur les toits. Ces hommes continuaient à vivre aussi normalement que possible chez eux et pouvaient être mobilisés et réunis pendant une durée précise, celle d'une mission. Ces trentaines civiles, bien distinctes des « maquis » ne sont toutefois pas autonomes, elles dépendent d'un chef maquisard (FFI, MUR). Ce sont, en quelque sorte des forces supplétives. Chaque trentaine avait son chef de groupe.

## ...La Résistance 1943-1944

### Savournon

- A Savournon, 15 parachutages se sont déroulés **de novembre 1943 jusqu'en août 1944**, ce qui a représenté 50 tonnes de matériel réceptionnées et l'arrivée de 12 militaires des armées alliées. La Trentaine locale de Savournon dirigée par Georges Guérin avait pour mission de sécuriser le terrain de réception, d'enlever et de transporter les chargements reçus, conjointement avec la SAP.

- Pour mémoire, **le 9 novembre 1943**, un parachutage d'armes et d'explosifs est effectué à Savournon à destination des Hautes-Alpes. C'est Lucien Brun qui les réceptionne et les transporte avec son camion jusqu'à Gap en prenant de gros risques. Pour mémoire, sur le trajet son camion est tombé en panne juste à côté d'un poste allemand. Frayeur... puis tout s'est arrangé.

- **Le 13 août 1944**, on note une attaque à la mitrailleuse et à la bombe d'un avion ennemi lors d'une réception de parachutes à la suite du signal « sommes prêts ».

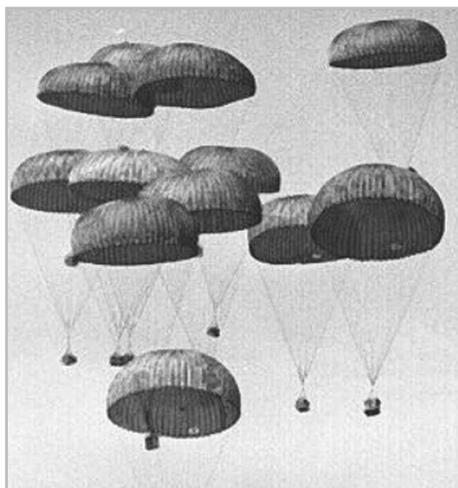
- Paul Héraud (alias commandant Dumont), chef des FFI des Hautes-Alpes et adjoint au chef départemental de la Section des Atterrissages et des Parachutages (SAP) avait pour mission la reconnaissance et l'homologation des terrains de parachutages et le développement des équipes de réception.

**Le 8 août 1944**, il participe à une réunion avec les officiers anglais et français de la mission interalliée « Confessionnal », parachutés la veille dans la nuit et où se décident les contours de la libération des Hautes-Alpes.

Le lendemain, il veut se rendre à Savournon pour transmettre ses instructions. La moto du gendarme Marius Meyère, qui le transporte, tombe sur une colonne allemande arrêtée, au Logis-Neuf, près de Tallard. Porteur de documents secrets, Paul Héraud parvint à s'enfuir. Son compagnon est abattu sur place.

Le chef des FFI (Forces Françaises de l'Intérieur) tombe à son tour sous les balles allemandes quelques centaines de mètres plus loin, après avoir détruit ses documents.

**Le 13 août 1944**, Étienne Moreaud (le commandant Dumas) est désigné comme chef départemental des FFI et va tout mettre en œuvre pour exécuter le plan de libération du département et de la ville de Gap élaboré par son prédécesseur Paul Héraud.



### Ventavon

Aux alentours de Ventavon sous la houlette du chef Arthur Colomb, les résistants ventavonnais ont réceptionné 2 parachutages avec 5 tonnes de matériel en mars et en mai 1944. On retiendra qu'Arthur Colomb a été président de délégation spéciale de Ventavon de 1944 à 1945 (*délégation de plusieurs membres nommés par le préfet afin d'assurer une continuité du pouvoir au niveau municipal suite à une vacance du conseil. Ces pouvoirs étaient limités aux actes de pure administration et de gestion urgente.*)

### Orpierre

Huit parachutages sont réceptionnés en mars, avril et mai 1944 dans la région d'Orpierre avec 16 tonnes de matériel qui seront répartis vers les Basses-Alpes, Hautes-Alpes et Bouhes-du-Rhône.

### Laragne

Quatre parachutages avec 12 tonnes de matériel sont réceptionnées vers Laragne en avril et mai 1944 à destination du 04 et 05.

### Le Poët

Quatre parachutages avec 8 tonnes de matériel sont réceptionnées au Poët en avril, mai et juin 1944 à destination du 04 et 05.

Malgré leur nombre, certains maquisards étaient quelque peu déçus par ces parachutages considérés comme livrés au compte-goutte malgré les promesses qui leur avaient été faites. Certes, il y avait les armes françaises récupérées en 1940 dans les casernes de Gap à l'arrivée des Italiens, il y avait celles qu'avaient laissées les Italiens à leur départ en octobre 1943, celles récupérées par-ci par-là dans la vallée du Champsaur.

## Opérations de résistance dans le secteur K dit de Savournon

**Au 1<sup>er</sup> juillet 1944**, le groupement K du secteur K (dit de Savournon) représentait 106 hommes de troupe et 15 sous-officiers. Tous ces hommes formant un groupement temporaire participèrent en quelque sorte à la libération de Gap, le 20 août 1944.

Dans la période précédant la libération de la capitale haut-alpine de nombreuses opérations de sabotages, d'interceptions, d'embuscades seront effectuées.

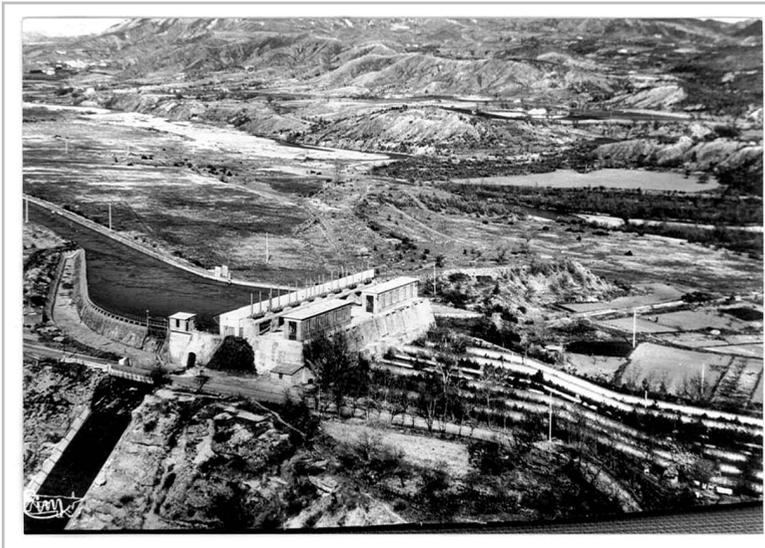
### Attaque d'un convoi de ravitaillement allemand à Monétier-Allemont

En liaison avec la Cie André (Basses-Alpes), les Trentaines locales ont attaqué un convoi de ravitaillement allemand le **24 juillet 1944** en début d'après-midi, au quartier de la Pradelle à Monétier-Allemont au cours de laquelle il y a eu du côté de l'ennemi 24 tués, 17 blessés et plusieurs véhicules hors d'usage abandonnés.

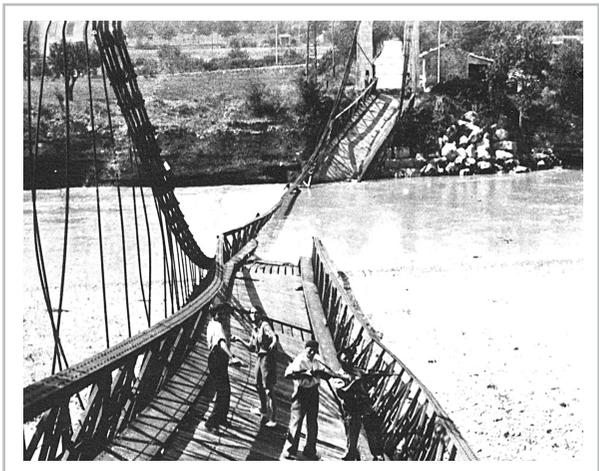
Un gradé allemand avait été fait prisonnier et conduit dans le village de Monétier-Allemont. Par la suite, afin de le délivrer, la localité fut investie par des soldats allemands et leurs auxiliaires de le 8<sup>ème</sup> compagnie Brandebourg venus de Sisteron.

Après avoir libéré le gradé, la maison d'un franc-tireur partisan où il était gardé fut dynamitée. La maison Garcin fut pillée. Louis Falconnet, le franc tireur, fait prisonnier avec Robert Chevallier et André Simon, venus livrer de la farine, fut fusillé avec eux.





Usine hydroélectrique du Beynon - 1910



G.S. Reymond

Dans la nuit du 18 au 19 août 1944, le pont de Volonne sur la Durance, est dynamité par les résistants. Cette action empêche, le 19 août au matin, les renforts allemands de Sisteron de rejoindre Malijai pour établir une ligne de défense.

### Sabotage du fonctionnement de l'usine hydroélectrique du Beynon, prise de la citadelle de Sisteron et plasticage des ponts

Une unité combattante de Francs Tireurs et Partisans d'abord installés sur la commune de Sigoyer (04) située à 4 km de Thèze avait mené diverses actions de surveillance et de contrôle de la route nationale 85 au lieu dit Trou de Beynon, interceptait des véhicules de ravitaillement (citerne d'essence, farine...), sabotait le canal d'alimentation d'eau de l'usine hydroélectrique de Ventavon, détruisait les groupes électriques de l'usine de Ventavon.

Puis, ces résistants sont partis s'installer à Bayons dans le maquis du même nom avec quelques opérations notoires à leur actif : la prise de la citadelle de Sisteron avec la libération de prisonniers et la récupération d'armes.

Malheureusement, ils furent rattrapés et 26 maquisards et civils furent tués. Ils procédèrent également en dernière opération (**18-19 août 1944**) à la destruction des ponts de Château-Arnoux et de Volonne avant l'arrivée des troupes alliées pour empêcher tout repli allemand.



Affichette 1944

### La libération de Gap, le 20 août 1944

Le débarquement des alliés en Provence a eu lieu le **15 Août 1944**. Les 750 militaires allemands présents à Gap savaient que le temps leur était compté et que les Américains remontaient très vite vers les Alpes.

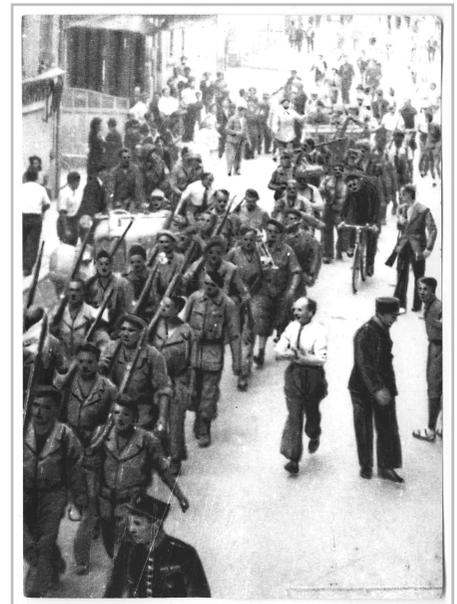
Le commandant Moreaud exécutera le plan de libération élaboré par Paul Héraud et 700 maquisards haut-alpins dont 6 Trentaines du Gapençais encercleront Gap dès le **17 août 1944**.

Moreaud voulait obtenir la reddition des Allemands avant l'arrivée des Américains sans engager le combat car il savait qu'il y aurait beaucoup de pertes. Quant aux Allemands, ils voulaient se rendre aux militaires américains plutôt qu'aux maquisards en civil.

On sait par ailleurs, qu'un groupe de la Trentaine du Monétier-Allemont commandé par le sergent Philipp assurera le ravitaillement du personnel du groupement K du 20 au 22 août dans la région de Gap à l'aide de vivres réquisitionnés dans la région de Monétier et Laragne.

**Le 20 août 1944**, à 17 heures la charge est lancée par les 700 maquisards soutenus par l'arrivée des Américains venant de Sisteron. Les Allemands se rendent après deux heures de combat préparé dans les moindres détails et après des mois de sappe...

Gap est libérée. 750 soldats allemands sont faits prisonniers dont 40 officiers et 250 Polonais.



M. Barès

20 août 1944 : Entrée dans Gap d'un commando de 22 FFI défilant en colonne par trois, fusil à l'épaule, acclamés par les habitants

#### Recherches historiques réalisées par Denis Buffet avec la bibliographie :

- Le maquis Morvan dans les Hautes-Alpes par Jean Imbert (maire de Serres de 1965-1983)
- Brève histoire de la Résistance dans les Hautes-Alpes par Richard Duchamblo 1994
- Conférence Jean-Pierre Pellegrin du 12/05/2024
- Mémoire du Champsaur par Jérôme Lecourtier
- Musée de la Résistance en ligne
- Archives de la Fédération des FFI de la Drôme
- Maquis et bataillon Morvan par l'Amicale du maquis des bataillons Morvan 1987
- Un 11 novembre pas comme les autres par JB.Gache (Alpes-Midi)
- Archives de Mémoire des hommes et de Jérôme Cheval
- Archives Départementales des Hautes-Alpes

# E T A T C I V I L

## Mariages

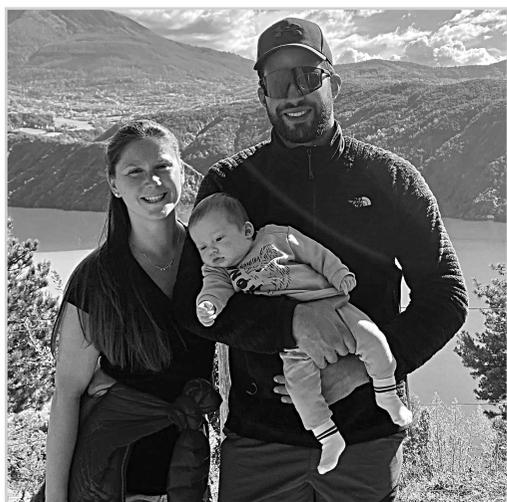


- **Alexandra Scholtes et Christophe Aubert** habitant Sous l'Éperon se sont mariés à Ventavon, le 21 septembre 2024.



- **Agnieszka Szlezak et Stéphane Isnel** habitant au Grand Guibert se sont mariés à Ventavon, le 30 août 2024.

## Naissances



- **Mathéo, fils de Swane Rime et d'Etienne André** habitant au Moulin de l'Île, est né le 16 juillet 2024.



- **Tyzio, fils de Patricia Marchis et de Pierre Boutier** habitant au Beynon, est né le 20 novembre 2024.

## Gérard Beynet de Saint-Martin

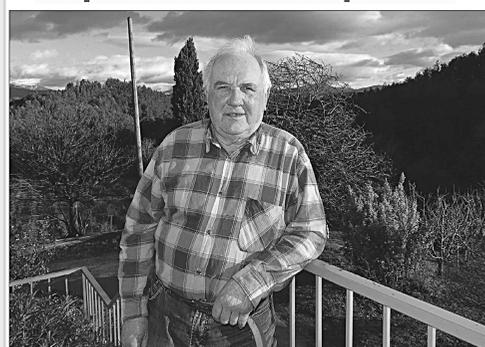
Gérard qui avait déjà remporté la médaille de bronze au Concours général agricole 2022 pour son jus de pommes Fuji Bio, remporte en 2024 la médaille d'or pour le même jus de fruit. Il est à noter que cette année, le record est battu avec 43 médailles pour les haut-Alpins dans les différentes filières !

Alexandra Gelber titrait «L'apôtre de l'anticipation» dans la revue L'espace Alpin (01/2024) pour retracer sa carrière d'agriculteur innovant. Il a d'ailleurs reçu en 2023 le trophée «Innovation».

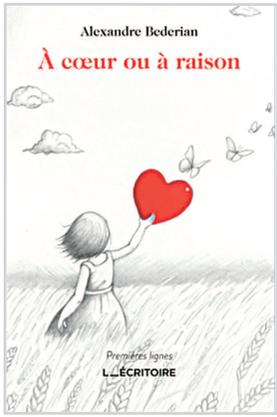
«Il faut faire du beau, du bon et du bien...» disait-il et en l'écoutant on découvre que sa passion pour son métier ne s'arrêtera peut-être jamais... et lui donner trop de médailles ne feront que le booster !

Le 27 octobre 2024, il réorganise pour la deuxième fois sur son exploitation à Saint-Martin, une journée musicale, conviviale et gustative dans le cadre du «Festival Brin de culture». Le programme de la journée : un marché de producteurs et artisans, un repas paysan confectionné par les agriculteurs du marché, une activité poterie avec l'atelier Certi d'âme représenté par France Hector et une animation musicale avec Vasile Comsa (violoncelliste) sur les poèmes de Jacques Prévert, accompagné par Isabelle Defarge au piano.

## L'apôtre de l'anticipation



© A. Gelber



**A cœur ou à raison**  
 par Alexandre Bederian  
 Editions : L'Écritoire

Dans son livre, Alexandre Bederian, homme « normal » et plaisant de Ventavon, nous parle de choses mystérieuses ou plus exactement de spiritualité, de spiritisme, de l'Invisible, de vision, de prémonition, de l'après-vie, de Trans Communication Hypnotique et d'expériences de Mort Imminente (EMI) qu'il a ressenties, entendues ou vécues.

Au fil de rencontres troublantes et d'événements familiaux où des phénomènes surnaturels se sont produits, Alexandre se sent comme aimanté par ces interpellations paranormales et s'aperçoit que beaucoup d'amis ou de voisins ont expérimenté la même chose que lui.

A travers son cheminement personnel et son désir de comprendre ces phénomènes d'Expériences de Mort Imminente, Alexandre nous pose la question :

Y a-t-il une vie dans l'au-delà ?  
 Lui, il en a l'intime conviction.

Une réponse qui sera à cœur ou à raison...

A votre écoute pour un retour d'expériences personnelles :  
[alexandre.bederian@orange.fr](mailto:alexandre.bederian@orange.fr)



L'Écritoire



**Renouveau dans les illuminations**

Avec l'achat d'un Doudou que l'on gardera deux ans et un contrat de location sur trois ans pour les nouvelles illuminations accrochées aux lampadaires et sur les bâtiments.



**Blandine et Frédéric installés au Villard**

Blandine et Frédéric Fosse, Cherbourgeois, sont venus s'installer depuis un peu plus d'un an dans l'ancienne habitation de la famille Lafond au chemin de la Treille dans le quartier du Villard. Ils connaissent bien les Hautes-Alpes pour y avoir passé de nombreuses vacances notamment à Manteyer et pour Frédéric pour y avoir volé en deltaplane.

Changer d'air, profiter des randonnées en montagne et probablement du soleil, voilà les bonnes raisons de leur nouvelle vie à Ventavon. Blandine a trouvé un poste d'infirmière scolaire au collège d'Oraison. Quant à Frédéric, il entame sa pré-retraite de Naval Group, société de conception et fabrication de sous-marins sise à Cherbourg, en continuant d'exercer sa passion au club Avolia de Laragne en tant que deltiste chevronné.

En août 2024, à l'issue d'une semaine de compétition à Laragne, Frédéric bat ses concurrents en 3 manches sur les 4 courues : il remporte ainsi le championnat de France de deltaplane en catégorie « Classe 1 sport », à la fois au classement national mais aussi au classement de l'open international.





12/2017



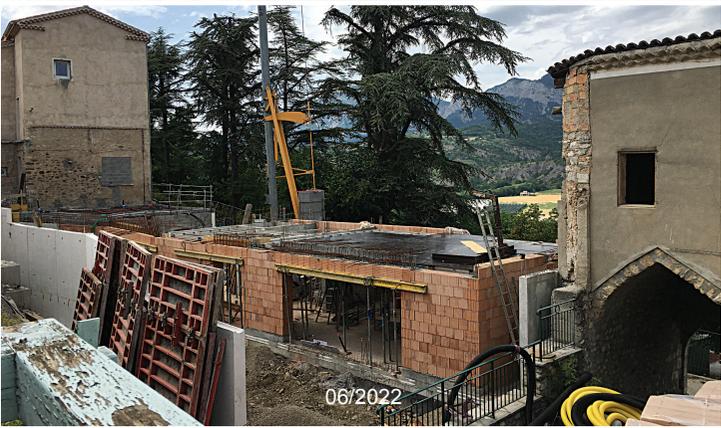
11/2021



06/2021



12/2022



06/2022

VENTAVON  
INFO  
62  
Décembre  
2024



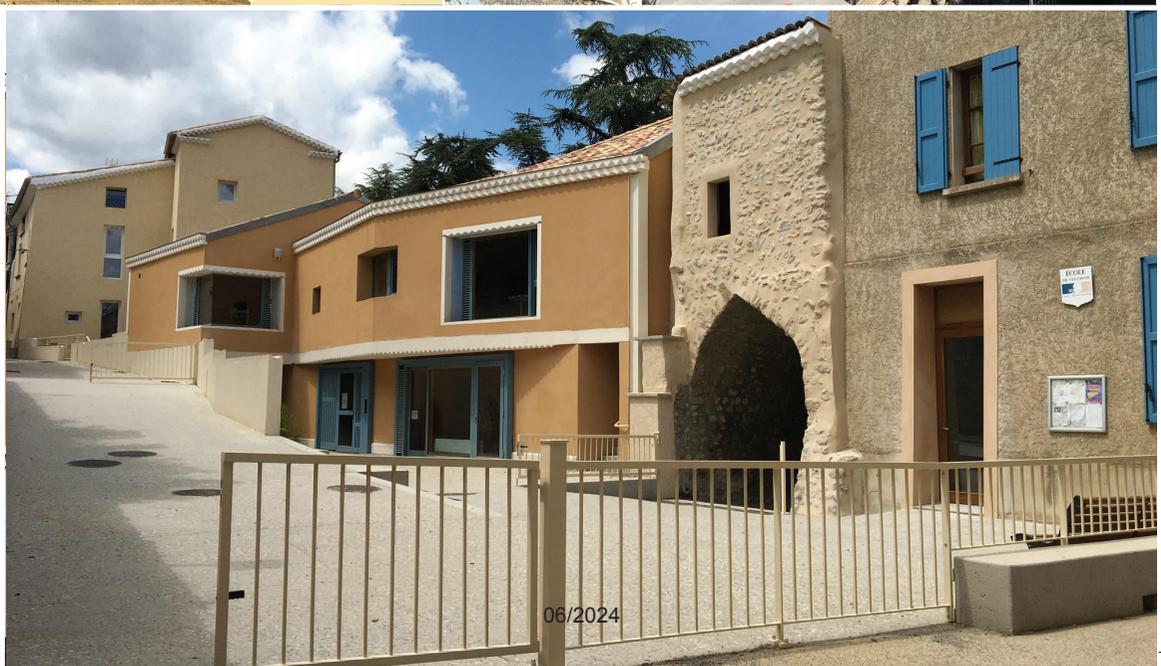
04/2023



12/2022



12/2024



06/2024